

Ecole élémentaire
30 rue du stade
57970 KOENIGSMACKER
03 82 83 19 78

COMPTE RENDU DU CONSEIL

des MAITRES

de CYCLE

d'ECOLE

Année scolaire : 2025/2026

Trimestre : 1^{ier}

LIEU : KOENIGSMACKER

DATE : mardi 4 novembre 2025

HEURE : 17h30

Membres du Conseil :

- Mlle LE-GAC, directrice
- Mme ROSSI, enseignante
- Mme GIARDINELLI, enseignante
- Mme ELSNER, enseignante
- Mme WONNER, enseignante
- Mme MATHIS, enseignante
- Mme DAMAND, enseignante
- Mme GONZALEZ, enseignante
- Mme REPELE, enseignante
- Mme RULEWSKI, enseignante
- Mme MOMMATI, enseignante
- Mme KIRSCH, enseignante
- Mme DEGLIN, enseignante
- Mme MAYOUX, enseignante
- Mme ZAROUR, enseignante
- Mme MICHELON, enseignante ZIL
- Mme FEDELE, maître E
- M. ZENNER, maire de KOENIGSMACKER
- Mme VAZ, adjointe au maire de KOENIGSMACKER
- M. HOCHARD, maire de KERLING
- M. MARCK, maire de HUNTING
- Mme LUZERNE, maire de MALLING
- M GUIRKINGER, maire d'OUDRENNE
- Mme CHARTON-KLEIN, représentante des parents d'élèves
- Mme HENTZEN, représentante des parents d'élèves
- Mme LAUMESFELT, représentante des parents d'élèves
- Mme TRIOLET, représentante des parents d'élèves
- Mme GERARDON-SCHOUMACKER, représentante des parents d'élèves
- Mme SULEYMAN, représentante des parents d'élèves
- Mme FRIOT, représentante des parents d'élèves
- Mme DEPOERS, représentante des parents d'élèves
- Mme URZETTA, représentante des parents d'élèves
- Mme FISCHER, représentante des parents d'élèves
- Mme CLAUSSE, représentante des parents d'élèves
- Mme MAILY, représentante des parents d'élèves
- M VEYNAND, représentant des parents d'élèves

Absents excusés: Mme VAZ, Mme LUZERNE, Mme FRIOT, Mme FISCHER, Mme DAMAND, Mme KIRSCH, Mme WONNER, Mme GONZALEZ, M ZENNER, M GUIRKINGER, M HOCHARD, M MARCK

Présents : Mme JACQUET, Mme HILCHER, Mme HAHN, Mme MENANT, M WEBER, M LINSTER, M POLCZER

SEANCE LEVEE à 19h30

La Présidente du Conseil,
Mme LE-GAC



La secrétaire,
Mme MATHIS



1) Présentation des membres du conseil

M Polczer, directeur du périscolaire, explique le fonctionnement de la cantine. C'est un système de self pour renforcer l'autonomie. Les éducateurs ne les forcent pas à manger, mais les incitent à goûter à tout. Les élèves d'élémentaire sont répartis en 4 groupes d'une trentaine d'élèves (CP, CE1/CE2, CE2/ CM1, CM1 / CM2). Il y a donc 4 services, cela permet d'avoir moins de bruit lors des repas. Les élèves ont 30 mn pour manger, ce qui est suffisant. Ils ont un timer mais ont la possibilité de déborder. Le reste du temps est consacré à des activités manuelles ou sportives, sur projets par période. Les projets sont différents le midi et le soir.

Chaque personne est invitée à venir manger pour voir le fonctionnement de la cantine.

2) Rôle du conseil d'école

Il est rappelé que le conseil d'école, entre autre, vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école et donne son avis et ses suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

3) Règlement intérieur

Le directeur académique des services de l'éducation nationale arrête un règlement type départemental. Ce règlement présente 7 titres basés sur des directives générales se référant aux grands principes du service public d'éducation :

- Le principe d'égalité
- Le principe de gratuité
- Le principe de neutralité
- Le principe de laïcité

La directrice présente le règlement de l'école (cf pièce-jointe) établi par référence au règlement départemental. Les enseignantes insistent sur le fait que les jeux d'une manière générale sont interdits à l'école. Cela concerne les cartes Pokémon ou autres, les pop-it etc. Les montres connectées, les portables sont également interdits. Les enseignantes rappellent que l'entrée dans l'école aux personnes non autorisées est strictement interdite surtout en dehors des horaires de classe.

Un règlement plus succinct sera affiché à l'extérieur de l'école.

Le règlement est voté à l'unanimité.

4) Effectifs

Voici les effectifs à ce jour :

	Effectifs	Total
CP Mme MATHIS	21	
CP Mme REPELE	21	
CE1 Mme WONNER	23	
CE1 Mme GONZALEZ	23	
CP/CE2 Mme GIARDINELLI	8+13=21	
CE2 Mme ROSSI	26	
CE2 Mme DAMAND	26	
CM1 Mme KIRSCH	27	
CM1 Mme DEGLIN	28	
CM2 Mme RULEWSKI	27	
CM2 Mme MOMMATI	27	
		270

5) Piscine

Les élèves scolarisés en CP, CE1 et CM2 doivent se rendre à la piscine.

Les classes de CM2 de Mmes Rulewski et Mommati, ainsi que les élèves de CP de Mmes Mathis, Repele et Giardinelli se rendent actuellement à la piscine de Basse Ham jusqu'au 5 décembre. Puis ce seront les classes de CE1 de Mmes Wonner et Gonzalez qui s'y rendront jusqu'en mars.

Les enseignantes rappellent aux parents que la piscine est une activité inscrite à l'emploi du temps de la classe, elle est donc obligatoire et seule une raison médicale sérieuse peut entraîner une dispense. Les enfants dispensés seront répartis dans une autre classe.

Les enseignantes remercient les élus qui financent le déplacement et l'entrée à la piscine. C'est un apprentissage indispensable. A Koenigsmacker, presque 80% des élèves obtiennent le Savoir Nager.

6) Projet d'école

Nous entamons la 4^{ème} et dernière année du projet d'école.

Voici les 3 objectifs à atteindre sur 4 ans:

- développer les compétences linguistiques (syntaxe, lexique) des élèves
- maîtriser les gestes de l'écriture exécutée avec une maîtrise et une sûreté croissante

-résoudre des problèmes utilisant la logique et les 4 opérations

L'année dernière, l'école a fait partie du « dispositif » évaluation d'école. A la suite de cette évaluation, une synthèse a été faite, qui doit servir à revoir le projet d'école.

Parmi les points sur lesquels les enseignantes vont devoir travailler cette année, il y a l'égalité fille/ garçon notamment dans la gestion de l'espace en cours de récréation. Les enseignantes travaillent déjà sur cette question et avouent avoir du mal cette année en raison des nombreux conflits qui y règnent.

7) Sécurité

Présentation du cahier annuel de sécurité.

Le point de rassemblement est le fond de la cour de récréation.

Rappel : 4 exercices, dont 2 incendies doivent être réalisés dans l'année.

Nous avons déjà réalisé un exercice incendie, un exercice confinement et un exercice intrusion.

Concernant l'exercice intrusion, nous avons choisi de rester confinés dans les classes et de parler avec les élèves sur ce qu'il fallait ou non faire dans ce cas là.

Les 3 exercices se sont déroulés sans difficulté.

8) Sorties/ actions

Voici les sorties prévues :

- La troupe de théâtre Globe théâtre viendra nous présenter une pièce de théâtre Die Zeitmaschine le 31 mars pour toutes les classes.
- Participation des CM2 à la cérémonie du 11 novembre, le 9 novembre à Koenigsmacker.
- Projet Ecopousse les 18 et 20 novembre pour les classes de CM1 et CM2
- Participation des CM2 à la journée de l'Europe le 7 mai.
- Les CE1 iront à Vigy le 7 mai
- Théâtre de Nihilo Nihil les 2 et 4 juin pour les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1
- Les CM2 se rendront au château de Manderen pour un projet sport et arts en Moselle le 19 mai
- Projet pour les classes de CM1 pour aller au moulin de Buding le 11 juin
- Olympiades le 12 juin 2026

La directrice précise que ce n'est que le début d'année, d'autres sorties sont en projet.

9) Travaux/ questions

- Point sur les travaux à la suite des inondations (changement des sols, moisissures)

Un devis a été réalisé pour changer les sols, l'assurance a accepté. Tous les sols seront changés en juillet et août.

- Changement de mobilier d'une nouvelle classe : celle de Mme Giardinelli. Ce sera à voter au conseil. Le catalogue sera transmis à l'école pour le choix des tables réglables.

- Zone de jeux dans la cour de récréation, refaire la marelle. Une entreprise a été contactée, le syndicat est en attente d'un RDV.

- Bibliothèque : quand va t'elle reprendre? Y-a-t-il besoin de quelqu'un? La bibliothèque reprendra le 17 novembre.

Pour le moment, il n'y a pas besoin d'aide, mais c'est gentil de demander. Si besoin, nous solliciterons les volontaires.

- Carnaval: suite au dernier conseil école de l'an dernier il a été dit qu'une fête ne pouvait être organisée mais peut-on envisager une journée déguisement ou chapeau ou autre...?

Les enseignantes ne souhaitent pas fêter carnaval à l'élémentaire, que ce soit par une fête ou par des déguisements. Cette année, il y a beaucoup d'élèves avec des comportements difficiles. Se déguiser va entraîner une sur excitation qui empêchera les enfants de travailler. De plus, mardi gras est le 17 février soit pendant les vacances scolaires.

- Etat des sanitaires : plainte de l'insalubrité par des enfants

C'est essentiellement la faute de quelques élèves qui ne jettent pas le papier dans les toilettes, ne tirent pas la chasse d'eau, voire recouvrent les murs de leurs excréments !! Depuis, les toilettes sont fermées et ouvertes si besoin individuellement ou aux récréations. C'est également aux parents d'apprendre un bon comportement dans les toilettes publiques.

« Est-ce que les parents sont avertis de ce que font les élèves dans les toilettes ? » Effectivement, la directrice n'a pas prévenu les parents. Ils le seront maintenant en lisant le compte rendu du conseil d'école.

- Les enfants vont-ils pouvoir utiliser le stade synthétique pour pouvoir varier les sports suite à la disparition du stade rouge et comme ils ne pouvaient pas utiliser l'autre stade? Oui. A voir si le portail est ouvert.

- Echange possible avec Boivre-la-vallée?

La directrice n'a toujours pas les coordonnées de l'école concernée ou des écoles car il y en a 5. Pourquoi ne pas donner les coordonnées de l'école élémentaire de Koenigsmacker à Boivre la vallée ?
Mme Jacquet donne les coordonnées à la directrice.

- Est-ce que quelqu'un a été trouvé pour les cours d'allemand?

Si la question porte sur les cours d'allemand alors oui. Mme Kieffer intervient dans les classes à besoin (=pour lesquelles l'enseignante n'est pas habilitée à enseigner l'allemand)

La directrice précise : 1h30 d'allemand doit être fait dans les classes par les enseignants. Si l'enseignant n'est pas habilité pour faire l'apprentissage d'une langue étrangère alors c'est une intervenante qui dispense les cours (45 mn l'intervenante et 45 mn l'enseignante)

Si la question porte sur l'assistante d'allemand déjà évoquée lors d'un précédent conseil, financée par la communauté de commune alors non, il n'y a personne. Cette assistante ne se substitue pas à l'intervenante, elle co-intervient pour faire une leçon (de maths, arts visuels...) en allemand. Des entretiens sont en cours par la CCM. S'ils sont positifs, quelqu'un pourrait intervenir dès janvier.

- Pour les photographies : des individuelles peuvent être envisagées?
Pour les photos de classe est-ce que 2 choix peuvent être envisagés?
Quel professionnel sera sollicité? Est ce que cela peut être la même que la maternelle?
Concernant les photographies individuelles, comme demandé l'année dernière, elles sont en train d'être passées.
Pour les photos de classe (groupe), le photographe que nous avons fait un montage des plus beaux sourires, il n'y a donc pas de choix entre plusieurs photos. Ce qui est arrangeant pour l'organisation.
L'école élémentaire travaille avec le même photographe depuis quelques années maintenant, qui donne satisfaction., La directrice ne voit pas pourquoi changer. Néanmoins, si les photos individuelles ne donnent pas satisfaction, elle reverra son jugement.
- Afin d'apporter un peu d'argent/ de trésorerie à l'association, serait-il possible d'organiser des collectes en porte à porte avec des petits groupes d'élèves accompagnés par deux parents par groupe? Les petits pourraient "vendre" soit des petits biscuits faits maison et préparés par les parents et les enfants par exemple ou soit des objets artistiques réalisés par les enfants. Cela pourrait mettre de la vie dans le village, mais aussi offrir une activité familiale et apporter des fonds pour l'association pouvant servir à des activités variées ou à un voyage précis. Cet objectif si mentionné lors des passages aux portes pourrait aussi permettre un bel élan de générosité de la part des habitants de la commune ainsi que donner un sens des responsabilités aux enfants. Ceci n'est qu'une suggestion.
Jusqu'à présent, les enseignantes refusent le porte à porte pour des raisons de sécurité, juridiques (quelle est la responsabilité de l'école s'il arrive quelque chose) et éthiques (les élèves ne sont pas des démarcheurs commerciaux). Les collectes de fond scolaires doivent rester dans un cadre volontaire, collectif, encadré par des adultes (kermesse, tombolas, vente au sein de l'école...)
- Est-ce qu'une intervenante en religion a été trouvée pour les classes de CP/ CE2 de Mme Giardinelli et CE2 de Mme Damand ? Non.
- Est-ce qu'il y aura des cours d'italien (ELCO) cette année ? A priori non.

En cas d'absence de Mme Le Gac, ce sera Mme Elsner qui la remplacera pour la direction.